

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 18 E 19 NOVEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021

2021 / O2/044

**REPONSE DE MADAME ANTONIA LUCIANI A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME MARIE-CLAUDE BRANCA AU NOM DU GROUPE CORE IN
FRONTE**

Objet : Quel devenir pour le lycée de Portivechju ?

Madame la Conseillère,

Merci pour votre question,

La question présentée relève deux problématiques :

- l'augmentation des effectifs du lycée polyvalent de Portivechju ;
- l'adaptation de la carte des formations professionnelles.

Concernant l'augmentation des effectifs, il apparaît important de rappeler les faits ayant nécessité la commande de salles de classe modulaires supplémentaires.

À la rentrée 2020, le lycée comptait 701 élèves. Au début de l'année 2021, l'établissement a demandé la création de 4 salles de classes supplémentaires pour la rentrée 2021. Cela est apparu démesuré au regard de la situation préexistante et des effectifs accueillis les années précédentes.

D'une façon plus générale, ces dernières années dans beaucoup d'établissements, nous assistons à une demande sans cesse croissante de locaux

supplémentaires, liée sans doute aux effets de la crise sanitaire mais aussi à la réforme du lycée qui semble être le facteur principal dans ce cas.

Cependant, en juin 2021, après avoir affiné l'augmentation réelle du nombre d'élèves, il a été acté la création de deux salles de classes supplémentaires en bâtiments modulaires au sein du lycée de Portivechju. La consultation a été immédiatement lancée et l'instruction de cet appel d'offres, débutée le 6 septembre, a nécessité plus de deux mois en raison de la présence d'offres jugées irrégulières et d'offres d'un montant excédant les moyens budgétaires alloués. Une négociation a donc été menée afin de rendre les offres acceptables dans des délais les plus brefs possibles. À ce jour, l'instruction est terminée, et le marché sera notifié la semaine prochaine, permettant une mise en service dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2022, raison pour laquelle nous n'avons pas pu tenir les délais initialement prévus.

J'en viens maintenant à la question plus générale de l'implantation d'une nouvelle structure d'enseignement.

Actuellement, la création d'un nouvel établissement n'apparaît pas indispensable. En effet, au-delà de cette installation provisoire, une étude de restructuration des locaux sera menée et nous pourrions envisager, si nécessaire, de nouvelles extensions qui devront se faire en adéquation avec l'évolution de la carte des formations professionnelles.

Depuis plusieurs mois maintenant, une réflexion globale sur la carte des formations professionnelles initiales est menée entre les services de la Collectivité de Corse et ceux du rectorat de Corse.

Ce travail se heurte néanmoins à des difficultés importantes :

1. la faible appétence des élèves pour les filières professionnelles, même dans les grandes agglomérations comme Bastia ou Ajaccio, beaucoup de formations ont un taux de pression inférieur à 1 ce qui signifie que les classes ne sont pas remplies, il est donc important de mettre en œuvre une véritable stratégie globale pour valoriser d'avantage les filières professionnelles,
2. la faible mobilité des élèves qui souvent pour diverses raisons ne souhaitent pas quitter leur domicile et qui choisissent ainsi, comme vous l'indiquez, une orientation par défaut,
3. la nécessaire adaptation de la carte des formations professionnelles aux besoins les plus importants des territoires. S'il n'est pas possible de créer dans tous les lycées professionnels toutes les formations, il en revanche essentiel que les formations dispensées soient en adéquation avec les besoins les plus prégnants du territoire d'implantation.

Le travail a donc commencé et se poursuivra dans les prochains mois en associant l'ensemble des acteurs impliqués.

A priori, la nécessité de créer un lycée professionnel à Portivechju n'apparaît pas évidente, dans la mesure où le lycée actuel est par définition un lycée polyvalent

comprenant justement une partie professionnelle. En revanche, nous sommes d'accord sur le fait qu'il faudra sans aucun doute développer une partie professionnelle et l'adapter davantage aux besoins véritables du territoire.

Cela débutera par une étude des formations professionnelles dispensées au lycée afin d'envisager une évolution éventuelle de la carte des formations professionnelles initiales la plus adaptée. La formation professionnelle initiale vise en effet à anticiper les besoins futurs, dans le cadre d'une stratégie de développement économique clairement définie.

Il est primordial que ce travail se fasse de façon complémentaire avec les formations professionnelles continues qui ont pour objectif de répondre aux besoins immédiats du territoire, par exemple pour les métiers en tensions où le recrutement est difficile.

L'objectif final sera de réaliser un véritable maillage du territoire.

L'enjeu de la formation professionnelle est donc d'être un outil efficace permettant de répondre aux évolutions observées à travers aussi des temporalités adaptées :

- mesures d'urgence, à court terme, pour soutenir les entreprises et l'emploi de jeunes arrivants sur le marché du travail;
- mesures, à long terme, pour accompagner dans le cadre d'une stratégie de développement économique, les filières stratégiques d'un territoire.

A ringraziavvi !